

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 12/10/2020**

L'an deux mil vingt, le 12 octobre à 20h00, les membres du conseil de Sombornon, se sont réunis en assemblée au nombre prescrit par la loi, à l'espace de la Brenne, sous la présidence de M. Michel ROIGNOT, Maire.

Membres en exercice : 15
Membres présents : 14
Membres ayant pris part à la délibération : 14
Date de la convocation : 05/10/2020
Date de l'affichage : 05/10/2020

Etaient présents : Michel ROIGNOT, Régis DALAS, Mathieu BONTÉ, Sylvie LAMY, Christine EDOUARD, Gilles CANIPELLE, Sylvie RACOEUR, Stéphane GARROT, Nathalie TESIO, Caroline ANTOLINI, Pascal MENTH, Sébastien MERLIN, Mickael MAIRET, Joëlle CROCQ.

Procurator(s) :

Etai(ent) absent (s) : Carole AUDIGIER-LELOIR

Secrétaire : Cindy RACOEUR

62.Compte-rendu des arrêtés du Maire :

Le Conseil municipal prend note des décisions suivantes :

64/2020 : Arrêté autorisant le maire à signer le devis de l'entreprise MD Informatique pour du matériel informatique pour le secrétariat pour un montant de 1 640 € HT

65/2020 : Arrêté autorisant le maire à signer le devis de l'entreprise Quinette Gallay pour la fourniture de housses d'assises et de dossiers de la salle de cinéma pour un montant de 4 286.50 € HT (5 152.57 € TTC)

66/2020 : Arrêté autorisant le maire à signer le devis avec l'entreprise STAR TERRASSEMENT pour l'aménagement du tournebride situé Allée des Tilleuls pour un montant de 8 440 € HT (10 128 € TTC)

67/2020 : Arrêté autorisant le maire à signer le devis avec le cabinet GIEN PINOT pour la maîtrise d'œuvre de l'avenue de la Brenne pour un montant de 8 850 € HT (10 620 € TTC)

68/2020 : Arrêté autorisant le maire à signer le renouvellement du contrat avec l'entreprise ROUSSEL pour la fourniture de plaquettes de bois pour la chaufferie bois au prix de 78.64 € HT la tonne (estimation conso annuelle 15 tonnes)

69/2020 : Arrêté autorisant le maire à encaisser le chèque de Groupama d'un montant de 75 € correspondant au remboursement de 25 € par véhicule décidé par le conseil d'administration vu la baisse des sinistres lors de la période de confinement.

63.Compte-rendu des DIA

17/2020 : Afu Terres d'Abeilles vend à M.CANNARD et Mme POUX parcelle ZD 356 (Lot 30)

18/2020 : AFU Terres d'Abeilles vend à M.CIERLAK et Melle BOURAS parcelle ZD 443 (Lot 12)

64. Approbation du PPI

Le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal le plan pluriannuel des investissements 2021-2025.

Les différents projets d'investissement y sont inscrits pour les années à venir ainsi que leur financement,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le PPI comme indiqué dans le tableau ci-joint,

AUTORISE le Maire à engager ou à lancer des consultations liées à ces projets,

AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

PROGRAMME PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS			
	ANNÉE 2021		
OPÉRATION	COÛT TOTAL	SUBVENTIONS	PART COMMUNE
Maison Spuller - études	50 000,00	40 000,00	10 000,00
Aménagement multigénérationnel de l'espace de la Brenne + ETUDES	157 000,00	122 050,00	34 950,00
Voirie avenue de la Brenne - accompagnement réfection chaussée	150 000,00	30 000,00	120 000,00
Réfection toits salle polyvalente (1ere tranche)	30 000,00	0,00	30 000,00
Voirie Panorama (2ème tranche) - allée des Mésanges et place du 19 mars	80 000,00	0,00	80 000,00
Enfouissement réseaux rue Sainte Barbe	40 000,00	32 000,00	8 000,00
Ateliers municipaux - extension	80 000,00	32 000,00	48 000,00
Illuminations	20 000,00	0,00	20 000,00
Acquisition de matériels techniques	25 000,00	0,00	25 000,00
Acquisition de matériels administratifs	5 000,00	0,00	5 000,00
TOTAUX	637 000,00	256 050,00	380 950,00
	ANNÉE 2022		
OPÉRATION	COÛT TOTAL	SUBVENTIONS	PART COMMUNE
Voirie rue Sainte Barbe	100 000,00	30 000,00	70 000,00
Maison Spuller - Travaux	1 000 000,00	650 000,00	350 000,00
Jardins ex-Montenot/Ledoux (2ème tranche) - études	20 000,00	10 000,00	10 000,00
Lavoir de la Brenne - chemin de liaison	20 000,00	0,00	20 000,00
Trottoirs pour PMR - études	20 000,00	0,00	20 000,00
Réfection toits salle polyvalente (2ème tranche)	30 000,00	0,00	30 000,00
Eclairage petit terrain entraînement foot	30 000,00		30 000,00
Acquisition de matériels techniques	25 000,00	0,00	25 000,00
Acquisition de matériels administratifs	5 000,00	0,00	5 000,00
TOTAUX	1 250 000,00	690 000,00	560 000,00
	ANNÉE 2023		
OPÉRATION	COÛT TOTAL	SUBVENTIONS	PART COMMUNE

Voirie rue du Fonteny	100 000,00	30 000,00	70 000,00
Jardins ex-Montenot/Ledoux (2ème tranche) - travaux	80 000,00	52 000,00	28 000,00
Relais Petite enfance - Véranda	15 000,00	0,00	15 000,00
Réfection toits salle polyvalente (3ème tranche)	30 000,00	0,00	30 000,00
Passage Henri Drouillet	20 000,00	0,00	20 000,00
Entrée du village - RD 905 et RD 977 bis - études	20 000,00	0,00	20 000,00
Parc Spuller - réaménagement - études	20 000,00	0,00	20 000,00
Réfection de la toiture de l'église	50 000,00	32 500,00	17 500,00
Acquisition de matériels techniques	25 000,00	0,00	25 000,00
Acquisition de matériels administratifs	5 000,00	0,00	5 000,00
TOTAUX	365 000,00	114 500,00	250 500,00
ANNÉE 2024			
OPÉRATION	COÛT TOTAL	SUBVENTIONS	PART COMMUNE
Entrée du village - RD 905 et RD 977 bis - travaux	250 000,00	30 000,00	220 000,00
Eclairage chemin piétonnier Grandes Charrières	20 000,00	0,00	20 000,00
Chemin du tir (en chemin blanc)	20 000,00	0,00	20 000,00
Lavoir de la Brenne - aménagements	20 000,00	0,00	20 000,00
Espace camping cars	30 000,00	0,00	30 000,00
Acquisition de matériels techniques	25 000,00	0,00	25 000,00
Acquisition de matériels administratifs	5 000,00	0,00	5 000,00
TOTAUX	370 000,00	30 000,00	340 000,00
ANNÉE 2025			
OPÉRATION	COÛT TOTAL	SUBVENTIONS	PART COMMUNE
			0,00
			0,00
			0,00
Acquisition de matériels techniques	25 000,00		25 000,00
Acquisition de matériels administratifs	5 000,00		5 000,00
TOTAUX	30 000,00	0,00	30 000,00
TOTAUX DU PPI	2 652 000,00	1 090 550,00	1 561 450,00

65.Projets PPI 2021 :

Le maire informe le conseil que la commission travaux a établi un prévisionnel des investissements 2021 lors de sa réunion du 15/09/2020,

Le maire expose les projets ;

- Voirie panorama 2ème tranche : 80 000 € HT
- Maison Spuller : Etudes : 50 000 € HT
- Aménagement Espace multigénérationnel : 157 000 € HT

- Voirie avenue de la Brenne et aménagements urbains : 150 000 € HT
- Réfection toits espace de la Brenne (1^{ère} tranche) : 30 000 € HT
- Ateliers municipaux extension : 110 000 € HT
- Enfouissement réseau rue de Sainte Barbe : en attente réponse Siceco
- Illuminations : 20 000 €
- Acquisition matériel technique : 25 000 €
- Acquisition matériel informatique : 5 000 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,
 AUTORISE le Maire à inscrire ces dépenses au budget investissement 2021,
 AUTORISE le Maire à consulter les entreprises et les maitrises d'oeuvre et à demander les financements possibles,
 AUTORISE le Maire à signer tout document se rapportant à ces dossiers dans la limite des délégations accordées par le conseil municipal

66. Don Association Départemental des Maires des Alpes Maritimes

Vu le communiqué de l'ADM des Alpes Maritimes suite à la tempête Alex du mois d'octobre 2020 et les dégâts importants subis par les communes de ce département,
 Vu leur demande d'aide auprès des autres collectivités des autres départements,
 Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
 ACCEPTE de verser à l'ADM des Alpes Maritimes la somme de 1000 €.
 AUTORISE le Maire à émettre le mandat correspondant et à signer tout document se rapportant au dossier.

Questions diverses :

- Le maire informe le Conseil Municipal du passage de l'entreprise Serpollet pour la maintenance de l'éclairage public le 23 octobre 2020 et invite les conseillers à prévenir la mairie en cas de dysfonctionnement.
 - Le conseil municipal après en avoir délibéré nomme Michel ROIGNOT représentant de la commission intercommunale « Eau et GEMAPi »
 - Le maire informe le conseil que la réunion hebdomadaire est annulée le lundi 16 novembre.
 - Après demande au conseil municipal, le maire informe que la réunion hebdomadaire aura bien lieu lundi 19 octobre 2020 pendant les vacances scolaires.
 - Le maire demande au conseil municipal de bien vouloir assister au 1^{er} point du conseil communautaire concernant le PLUI qui aura lieu le jeudi 15 octobre 2020 à Lantenay.
-
- Vu le contexte sanitaire, le maire informe le conseil municipal de divers points concernant les manifestations à venir :

- Annulation du marché de Noël

- Annulation de la cérémonie des vœux, prévoir à la place la réalisation d'une vidéo du maire présentant ses vœux accompagné d'une newsletter relatant les projets à venir
- Annulation du repas des aînés : une distribution de colis gourmand est envisagée en remplacement.

Le 14 octobre 2020

Le Maire,

Michel ROIGNOT.

